



## DEMANDE D'ABATTAGE D'ARBRES PROTEGES

(Selon l'article 15 de la loi sur la protection du patrimoine naturel et paysager  
LPrPNP du 1<sup>er</sup> janvier 2023)

### Affichage au pilier public du 19 juillet au 17 août 2023

Commune de : Chardonne

Propriété de : VG Real Holding SA

Parcelle No : 3394

Coordonnées moyennes : 2552969/1148240

Nom local : Ch. du Dérochoz 20

Nombre d'arbres : 2

Essence :  
1 Epicéa Ø 51 cm  
1 Erable sycomore Ø 86 cm

Motifs : Ces abattages sont liés aux travaux en cours sur cette parcelle. Ils se situent dans l'emprise du terrassement.

Compensations prévues : Aucune compensation ne peut être envisagée en respectant les distances aux limites. Une taxe sera demandée.

Le dossier est déposé au Bureau Technique Intercommunal, Route de Châtel-St-Denis 8,  
1802 Corseaux. Tél : 021 923 05 20, [info@b-t-i.ch](mailto:info@b-t-i.ch).

Les documents relatifs à l'enquête peuvent être consultés sur le site [map.cartoriviera.ch](http://map.cartoriviera.ch)  
ainsi qu'au Bureau Technique Intercommunal pendant les heures d'ouverture ou sur  
rendez-vous.